

Publication

PRIX DE L'ENVIRONNEMENT FEDIL 2019 – DISCOURS DE BIENVENUE DE MICHÈLE DETAILLE, PRÉSIDENTE DE LA FEDIL

Madame la Ministre,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Chers amies, chers amis,

Bienvenue à la Remise du Prix de l'Environnement 2019 de la FEDIL.

Je suis très heureuse de constater que cette 16^e édition a attiré autant de monde.

Votre présence ce soir témoigne d'un intérêt grandissant pour la manière dont l'industrie luxembourgeoise contribue à la réduction de l'impact environnemental à travers ses activités, ses procédés et ses produits.

J'aimerais en particulier souhaiter la bienvenue aux élèves du Lycée « Fiëldgen » qui sont venus avec leurs professeurs que je tiens à remercier pour cette initiative. Les changements climatiques et la protection de l'environnement sont des préoccupations importantes pour les jeunes, c'est pourquoi nous sommes ravis d'avoir l'occasion de leur montrer ce soir que la communauté industrielle, non seulement partage leurs préoccupations mais prend une part active dans la lutte pour le climat.

J'aimerais aussi remercier Madame la Ministre pour sa présence à notre cérémonie.

Nous avons cette année un nombre record de candidatures pour notre Prix de l'Environnement. Cela prouve que la FEDIL et ses membres, sont prêts à s'engager dans le débat pour contribuer à l'atténuation du changement climatique. Le Prix de l'Environnement 2019 a réuni 16 candidatures. C'est près



du triple par rapport à l'édition 2017.

Le plus impressionnant, c'est que parmi ces 16 candidatures, il y a un grand nombre de projets qui viennent de l'industrie traditionnelle, à forte intensité énergétique. Pour honorer le grand engagement de l'industrie à forte consommation énergétique dans notre Prix, le Jury a décidé de lui consacrer une catégorie particulière dans l'édition 2019. C'est la raison pour laquelle, cette année, en plus les prix traditionnels décernés dans les catégories « Produits » et « Procédés » écologiques et durables, des prix sont décernés dans une catégorie « Industries intensives en énergie ».

Nous savons toutes et tous que cette industrie est indispensable pour soutenir la lutte pour le climat. Pourquoi ? Mais parce que c'est l'industrie traditionnelle qui fournit les matières premières nécessaires à une transition vers une économie à faibles émissions de CO₂.

Pour construire des éoliennes, pour fabriquer des panneaux solaires et des générateurs hydroélectriques, pour bâtir des immeubles à basse consommation ou bien pour produire des véhicules électriques, il faut de l'acier, du verre, de l'aluminium ou du ciment, pour ne citer que ces quatre matériaux. Tous ces matériaux sont produits au Luxembourg.

Pour maintenir chez nous ces industries essentielles, il faut éviter que le durcissement des réglementations climatiques se fasse à un rythme que ces industries ne pourraient pas suivre. Un rythme à cause duquel ces industries énergivores, seraient contraintes de fermer définitivement leurs portes, faute d'avoir pu se conformer aux normes, malgré leur volonté et leur engagement.

Le plus grand défi ne provient cependant pas des normes en tant que telles, mais plutôt du fait que ces normes ne s'appliquent pas de la même façon à tous nos partenaires dans le commerce mondial. Nos entreprises sont exposées sur les marchés internationaux à une concurrence qui elle, profite, de réglementations climatiques nettement moins exigeantes.

Pour que nos entreprises soient sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers, pour qu'elles restent motivées à continuer leurs investissements au Luxembourg plutôt que dans des pays où la lutte pour le climat n'est pas une priorité, le support politique est indispensable.

D'une part, il faut établir des règles claires sur le libre-échange avec ces pays. D'autre part, dans notre pays, il faut soutenir les investissements des industries qui s'engagent dans la protection de l'environnement et du climat. Car, du point de vue des entreprises, les investissements dans des projets environnementaux comme nous les célébrons ce soir doivent toujours être compatibles avec la compétitivité et la perspective d'un rendement économique.

A la FEDIL, nous ne croyons pas qu'un changement radical du système économique, tel que revendiqué par certains, soit la solution aux enjeux environnementaux. Au contraire, si nous voulons lutter contre le changement climatique tout en continuant à améliorer le niveau de vie de tous et particulièrement des plus démunis, nous devons mettre à disposition plus et non moins d'investissements dans la lutte pour le climat.

C'est la raison pour laquelle je suis ravie de compter parmi nous ce soir Monsieur Marchesi de la Banque européenne d'investissement. Il nous expliquera tout à l'heure comment la BEI contribue à l'augmentation des investissements dans des projets climatiques et environnementaux. La BEI soutient des projets dans le monde entier et son intervention réduit les risques financiers pour les entreprises. Dans ce contexte, la FEDIL est fière d'avoir

PRIX DE L'ENVIRONNEMENT FEDIL 2019 – Discours de bienvenue
de Michèle Detaille, présidente de la FEDIL | novembre 27, 2019 |



initié début 2019 une discussion entre le ministère de l'Énergie et la Banque européenne d'investissement. Ce projet vise à mettre en place un outil de réduction du risque financier pour promouvoir et accélérer les projets en efficacité énergétique dans l'industrie luxembourgeoise. L'outil est actuellement en phase de conception.

Le « Plan National Énergie et Climat » que notre gouvernement devra soumettre à la Commission européenne d'ici la fin de l'année est également en phase de conception. Ce plan prévoit de fixer des objectifs sectoriels en matière de climat, dans cinq secteurs, dont celui des « industries énergétiques et manufacturières, y compris le secteur de la construction ».

La FEDIL et ses membres sont prêts à s'attaquer à des objectifs sectoriels. Après tout, l'industrie a été active dans la lutte pour le climat bien avant que les manifestations climatiques ne deviennent populaires. L'industrie luxembourgeoise a réduit ses émissions de CO₂ de près de 45% entre 2006 et 2016. Par ailleurs, grâce à l'accord volontaire négocié par la FEDIL, les 50 entreprises luxembourgeoises les plus énergivores ont augmenté leur efficacité énergétique de 20% en moyenne entre 1990, l'année de référence et 2010. Ces 50 entreprises se sont également engagées à améliorer leur efficacité énergétique de 7 % en moyenne entre 2017 et 2020.

Ces efforts ont déjà permis de réduire considérablement la consommation énergétique de l'industrie luxembourgeoise. Les responsables politiques luxembourgeois souhaitent s'engager à réduire les émissions de - 50 à -55% jusqu'en 2030, en dehors du système ETS.

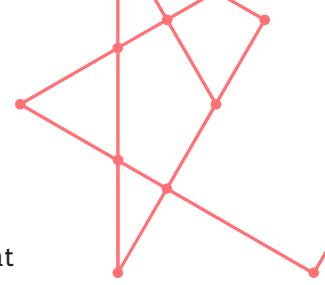
S'agissant des émissions que le gouvernement s'engage à réduire de 50 voire 55%, on constate que le secteur des « Industries de l'énergie et manufacturières, incluant celui de la construction », ne représente que 6% des émissions nationales de CO₂ en 2017. En comparaison, le secteur des « Bâtiment résidentiels et tertiaires » représente 20% et le secteur de « L'agriculture et sylviculture », est à 8% des émissions totales.

Madame la Ministre, dans la lutte pour le climat, l'industrie n'est pas le problème, l'industrie est une partie de la solution. L'industrie luxembourgeoise est prête à prendre sa part de responsabilité dans cette lutte. Pour gagner ce combat, nous aurons besoin d'un allié fort au sein du gouvernement, un allié qui défend notre cause, un allié qui crée le cadre législatif et réglementaire qui nous permettra d'atteindre les objectifs sectoriels cités. Le jour où les améliorations continues en efficacité énergétique seront épuisées, des processus de production entiers devront passer à de nouvelles technologies, afin d'atteindre leurs objectifs climatiques.

Pour que ces grands changements de procédés puissent avoir lieu, l'industrie aura besoin de nouvelles technologies matures et accessibles. Elle aura besoin d'un marché prévisible pour des produits verts. Elle aura aussi besoin d'un environnement favorable aux investissements et elle aura besoin d'un approvisionnement en énergie renouvelable en grande quantité et à prix abordable. A chacun de ces aspects, Madame la Ministre, le législateur doit apporter une contribution significative.

Un autre élément est discuté dans le cadre du « Plan National Énergie et Climat », c'est l'introduction d'un impôt sur le CO₂, en combinaison avec des paiements compensatoires aux entreprises pour les inciter à réduire leurs émissions. Des taxes sur les émissions peuvent envoyer des signaux forts pour inciter les entreprises à continuer à réduire leur empreinte carbone. Des taxes peuvent aussi avoir des conséquences inattendues et peu prévisibles.

La FEDIL souhaite contribuer à l'éclaircissement de ces discussions à travers un
PRIX DE L'ENVIRONNEMENT FEDIL 2019 – Discours de bienvenue
de Michèle Detaille, présidente de la FEDIL | novembre 27, 2019 |



dialogue transparent et factuel avec les décideurs politiques.

Comment combiner un impôt sur les émissions, avec des compensations visant à encourager la réduction de ces émissions, tout en respectant la législation stricte de l'UE en matière de subventions ? Cela semble difficile car une fois que des fonds privés ont été prélevés sous forme d'impôts, il est presque impossible de les réinjecter dans l'économie sous forme de subventions. Une façon plus élégante pourrait consister à utiliser le montant que représente la taxe sur le CO2 pour encourager des investissements dans la transition énergétique. Une idée serait d'exonérer largement pendant plusieurs années de la taxe sur le CO2 tous les investissements d'une entreprise dans des actifs ou des activités réduisant les émissions de CO2. Cette exonération permettrait à l'industrie de se transformer plus rapidement et effectivement.

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs, l'industrie est prête à s'engager dans le débat sur l'atténuation du changement climatique. Elle est déterminée à contribuer davantage au succès de la transition énergétique. Il est important de veiller à ce que le Luxembourg reste attractif pour l'industrie afin qu'elle puisse continuer à fonctionner localement.

Je voudrais à cet égard, Madame la Ministre, vous remercier pour le dialogue et les collaborations constructives que nous menons avec vous et avec vos services.

J'adresse mes félicitations à tous les participants et à toutes les participantes au prix de l'environnement 2019. Je sais combien il y a d'efforts et de motivation derrière chacun des projets reçus. Je sais aussi, pour y avoir participé il y a quelques années, combien le choix du jury est difficile.

Je nous souhaite à toutes et tous une agréable soirée.

Michèle Detaille, présidente de la FEDIL